



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÉME
MOUS VERBONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(Q. S. A. L. T.)



Abonnement : Can. \$2.00
Etats-Unis 2.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT

Annances : 1 fr. la ligne agate, par insertion.
Annances légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

LE GOUVERNEMENT PAR LE PEUPLE

Quoi qu'on dise, notre système de gouvernement constitutionnel se rapproche le plus possible de cet idéal : le gouvernement par le peuple.

Les gouvernements modernes, les Parlements ne sont pas assurément la perfection, mais ils sont sans contredit ce que l'on a trouvé de moins mal.

Ils constituent un progrès certain sur l'ancien régime des monarchies absolues, des simulacres de gouvernement où le peuple n'avait que des devoirs et aucun droit.

Les temps sont bien changés ! Le Tiers-Etat, qui autrefois n'était rien, peut dire maintenant, à son tour : l'Etat c'est moi.

Sans doute, les gouvernements constitutionnels issus du suffrage populaire comportent encore des lacunes, des possibilités de méconnaître le sentiment du peuple, d'agir à l'encontre de l'intérêt public. Mais il y a une sanction : le jugement des électeurs qui font et défont les gouvernements.

Rien n'est complet ni parfait dans les institutions humaines. La machine gouvernementale d'aujourd'hui comme celle de demain sera toujours défectueuse dans l'un ou l'autre de ses rouages. Mais qui pourra nier que de nos jours le peuple a plus de liberté qu'autrefois et une part plus large dans le gouvernement qui gère et administre la chose publique ? Les citoyens d'un pays élisent leurs mandataires qui adoptent les lois, président à l'administration des affaires, orientent la vie nationale, organisent et surveillent les services publics, voient au bon fonctionnement de tous les départements où des légions d'employés concourent par leur compétence et leur travail à assurer à l'Etat la sécurité, l'ordre, le progrès sur lesquels repose le bien-être de la nation ; puis ces mandataires viennent rendre compte de leur mandat au peuple qui les juge.

La crainte de ce jugement est bien souvent le commencement de la sagesse pour les gouvernements.

Malheureusement, depuis quelques années, on a une tendance à s'éloigner du principe du gouvernement responsable, à fausser ce principe, à le faire dévier vers un ordre de choses qui décharge les gouvernements et les Parlements de la responsabilité qui leur incombe en vertu de la constitution.

Nous avons aujourd'hui les gouvernements par commissions. Ainsi, en notre pays, nous avons la commission des chemins de fer nationaux et la commission du service civil qui, tout en étant irresponsables au peuple, échappent presque totalement au contrôle du Parlement.

Si de telles commissions ne sont pas inconstitutionnelles, rigoureusement parlant, elles sont assurément contraires à l'esprit de la constitution et sont une contradiction vivante du principe qui sert de base au gouvernement responsable.

Qu'on nous permette d'appuyer aujourd'hui sur la commission du service civil et de redire ce que nous en pensons. Nous croyons que c'est sur un tel sujet qu'il est vrai de dire que les articles qui comptent sont ceux que l'on écrit cent fois.

o o o

La politique ne se limite pas à des idées, à des théories, quelque belles et patriotiques soient-elles. Nous parlons ici de la politique telle qu'elle est. Nous regardons les choses telles qu'elles sont. Dans tous les temps et dans tous les pays, la politique a toujours comporté des réalités que les hommes ne peuvent éluder.

D'ailleurs, les hommes ne vivant pas de idéal et de théories ont toujours demandé autre chose à la politique, sans toutefois faire fi de l'idéal et des principes.

Où est l'organisation humaine qui n'a pas, un moment ou l'autre, des faveurs à distribuer ? Même le tribunal de la justice qui doit être inflexible et se tenir au-dessus de toute partialité, ne dispose-t-il pas du bénéfice du doute, qui, en vérité, est une faveur ?

La politique qui prend naissance dans la volonté populaire, qui repose sur le suffrage des foules, échappe moins que toute autre organisation aux exigences inhérentes à la nature humaine.

La politique n'est pas autre chose que l'administration de la chose publique. Or, le service civil, c'est-à-dire le choix, la surveillance et le contrôle des nombreux serviteurs de l'Etat, ne fait-il pas nécessairement partie de l'administration des affaires publiques ?

Quand le peuple se choisit un groupe d'hommes pour le gouverner, il n'entend pas seulement lui imposer des responsabilités mais aussi lui donner le pouvoir d'administrer la chose publique.

De même, un député en qui les électeurs ont placé leur confiance doit avoir son mot à dire dans l'administration de l'Etat et par conséquent dans le choix des employés de l'Etat.

Or, actuellement, le gouvernement fédéral ne peut choisir ses employés et le député est absolument ignoré, quant aux nominations à faire dans son comté.

Nos lecteurs savent qu'une commission dite du service civil contrôle les 60,000 employés du service public au Canada, et cela depuis 1918.

En principe nous ne sommes pas opposé à une telle commission dont le but doit être d'assurer à l'Etat le meilleur service possible.

Seulement, nous croyons fermement que ce but peut être atteint sans marcher sur les brisées du gouvernement et des députés.

On a beaucoup décrié le patronage dont on a fait un épouvantail. Il y a patronage et patronage.

Le patronage devient un mal quand on lui laisse la bride sur le cou, mais il peut exister tout en s'assurant de la compétence de ceux qui veulent entrer dans le service public, et, alors, où est le mal ?

Nous ne voulons pas, certes, retourner au vieux système où la couleur politique était la seule condition pour occuper une position du gouvernement. D'un autre côté, nous disons que le système actuel est injuste, s'éloigne de l'aspect de notre gouvernement responsable, est injurieux pour le gouvernement et les députés. Il y a un juste milieu que nous désirons et que nous demandons pour l'organisation du service civil.

Le patronage, quoi qu'on en dise, existe et existera toujours, et que l'on n'aille pas croire qu'il est toujours intéressant à exercer. Elle est trop souvent vraie cette parole de Talleyrand : " nommer quelqu'un à un poste vacant, c'est faire un ingrat et cent mécontents. " Mais, pour les représentants du peuple, ainsi que le disait justement M. Fernand Rinfret, à la Chambre, le patronage est non seulement un droit mais aussi un devoir inhérent à sa charge et à sa responsabilité.

Nous l'avons dit, nous le répétons et personne ne peut le nier : le patronage est basé sur la nature humaine, il est inséparable de toute association, de toute organisation, de tout groupement composé d'hommes, politiques ou non.

Ce que nous voulons et ce que est raisonnable et juste, en ce qui concerne la chose publique, c'est-à-dire la politique, c'est que le patronage soit à sa place normale, entre les mains de ceux que le peuple se choisit comme ses administrateurs.

Sans doute, il faut aussi que le patronage soit entouré de toutes les conditions nécessaires pour qu'il ne nuise pas au bon service de l'Etat.

C'est pourquoi nous croyons que les ministres et les députés devraient dé-

signer eux-mêmes les candidats aux différentes fonctions publiques. A la commission du service civil incomberait le devoir de choisir, parmi ces candidats, le plus compétent, après un sérieux examen des personnes et des conditions.

Tel est le juste milieu qui nous paraît désirable.

Nous espérons que le comité parlementaire qui vient d'être nommé pour étudier la loi du service civil, proposera une réforme dans ce sens qui rétablira le vrai rôle de notre gouvernement et le réhabilitera dans sa responsabilité vis-à-vis du peuple.

JEP

UNE VICTOIRE LIBÉRALE

Après une campagne très ardente, M. Albert F. Healy a été élu, hier, député du comté d'Essex-Nord. Sa majorité est de 1600 voix.

Ce siège électoral était devenu vacant par la mort de l'honorable W.-C. Kennedy, ministre des chemins de fer.

Mgr GEORGES GAUTHIER

Mgr Georges Gauthier qui, depuis l'automne de 1921, était, à cause de la maladie prolongée de Mgr Bruchési, administrateur du diocèse de Montréal, vient d'être élevé au rang d'archevêque et devient coadjuteur de Mgr Bruchési " cum futura successione. " Les catholiques du diocèse se réjouissent de voir Mgr Georges Gauthier devenir leur pasteur, car ils sont assurés de trouver en lui un prélat d'une haute distinction, un père dévoué, un administrateur à l'esprit large et réfléchi qui inspire à tous une ferme confiance et le plus profond respect.

Nous prions Mgr Gauthier d'accepter nos hommages sincères.

Lettre Politique Hebdomadaire

Les travaux de la session. — Représentation proportionnelle. — Redistribution des collèges électoraux. — La mémoire de Laurier.

OTTAWA, le 23 février 1923

Les travaux de la session se poursuivent rapidement et, malgré les prévisions pessimistes de quelques individus, nous sommes sous l'impression que le gouvernement MacKenzie-King fera tout en son pouvoir pour expédier le travail promptement. Plusieurs questions ont fait l'objet de la discussion au cours des dernières séances. Il nous suffira de mentionner la représentation proportionnelle, la modification de la loi du service civil, les crédits de l'agriculture.

Il y a déjà plusieurs années que les amis de cette réforme électorale soulèvent un débat en Parlement. Ils prétendent que le système actuel de la majorité ne donne pas justice. Ainsi, malgré des milliers de votes conservateurs, la Nouvelle-Ecosse n'a pas un député de ce parti qui siège en Parlement. Il en est de même des autres provinces de la Confédération. Dans l'ensemble pas un parti ne fait de perte et tous ont chance égale.

Libéraux et fermiers ont inscrit cette réforme dans leur programme électoral. Il s'agit de savoir si le temps est venu de la mettre à exécution. Les réformes à accomplir sont nombreuses, mais dans un pays comme le nôtre on y pense à deux fois avant de se jeter dans des aventures. On y songe longtemps avant de troubler l'ordre établi.

Plusieurs orateurs ont pris la parole du côté du gouvernement et si les opinions étaient partagées quant à la mise en pratique immédiate de ce système sur une grande échelle, les libéraux en reconnaissent la valeur.

Le très honorable M. King a prononcé un bon discours sur cette question, indiquant les avantages de ce système sur les autres, mais il suggéra à M. Good, le proposeur de cette mesure, de ne pas insister pour le mettre en vigueur sur une grande échelle.

Comme on peut s'y attendre, tous les fermiers qui posent aux radicaux, aux innovateurs, ont fait valoir les avantages de ce système, mais ils eurent à lutter contre les conservateurs qui s'y opposent fermement. Ces derniers ont bien montré les tendances de leur parti et de leur programme en refusant de prêter l'oreille aux divers arguments donnés en faveur de la représentation proportionnelle.

C'est Laurier qui déclarait : " Qu'il était de l'essence du libéralisme d'aller de l'avant et de s'adapter aux besoins de l'heure, tandis que, la doctrine conservatrice était réfractaire à tout mouvement de progrès, toute innovation. " Les honorables MacKenzie-King, Fielding, Lapointe, Stewart et autres ont voté en faveur de cette mesure.

Le comité chargé de voir à la redistribution des collèges électoraux a été nommé. Il comprend des hommes d'un esprit de justice reconnu comme l'honorable Dr Béland, M. Georges Boivin, et autres. Ils devront examiner les changements à faire dans toutes les provinces afin de donner une représentation aussi équitable que possible.

Certaines provinces, comme Ontario et Québec, auront tout un problème à équilibrer la représentation des villes et celles des campagnes. Il en est qui demandent de répartir la carte électorale d'après la population. Si ce principe était adopté, il faudrait procéder à une modification complète. A l'heure actuelle, il est bien connu que les comtés de ville comprennent une population deux et trois fois plus considérables que celle de certains comtés de campagne.

Les conservateurs qui savent que leurs chances sont pauvres dans les campagnes insistent pour obtenir la reconnaissance de ce principe. Des villes comme Montréal et Toronto auraient à ce compte une représentation considérable, alors que celle des comtés de campagne serait minime, par suite du peu de population en certains districts.

Il est sûr que le parti libéral procédera en toute justice afin de donner aux villes toute la représentation à laquelle elles ont droit, tout en ne faisant pas d'injustice aux campagnes. Le comité chargé d'étudier cette question a une lourde tâche.

o o o

Nous avons appris, cette semaine, que le monument érigé à la mémoire de Wilfrid Laurier sera bientôt dévoilé officiellement. C'est une œuvre d'art de grande valeur, due à l'inspiration de notre grand artiste Laliberté.

Mercredi de cette semaine, il y a eu un service anniversaire à la basilique d'Ottawa pour le repos de l'âme de notre grand homme d'Etat. Tous les chefs politiques libéraux et une grande partie de la députation étaient présents.

La mémoire Laurier est chère au cœur de tous les Canadiens, particulièrement de ses compatriotes de langue française.

Le 17 février 1919 restera une date historique.

G. Vu.

UN PAR 18

On annonce que l'année 1923 verra le nombre des automobiles au Canada atteindre le chiffre d'un véhicule par dix-huit habitants, soit environ une famille sur quatre. Quelle part prestigieuse pour le rêve et quelle part de la réalité !

Le rêve : Avec la vitesse décaplée, c'est le médecin, le prêtre, le notaire, accourant au moment psychologique au chevet du malade ; le cultivateur sauvant un temps aussi précieux que l'or dans ses visites au village ; l'homme de profession, le commerçant, l'industriel retournant un jour plus tôt de leurs excursions de plaisir à la campagne ; le camion de la cité portant le marché de la métropole à la porte de chaque cultivateur ; partout une économie de temps qui accroît merveilleusement la richesse générale.

La réalité : Le malade compte sur l'automobile qui n'arrive pas plus en temps que le cheval d'autrefois. Une famille sur trois, au moins, a doublé le budget de sa dépense. Cultivateurs, hommes de profession et autres ont multiplié leurs voyages et excursions et, en même temps, les occasions de dépenses, en sorte que les automobilistes de la campagne ne manquent pas une attraction de la cité : théâtre, musique étrangère, etc. Le camion du commerce citadin, véhicule ruineux pour ce commerce lui-même, jette le désarroi dans le commerce de la campagne, sans profit pour personne. Partout, folie de luxe, de perte de temps et d'argent et désorganisation universelle de la vie économique avec large contribution à la révolution sociale, mais non sans accompagnement de récriminations contre les gouvernements qu'on accuse de gaspillage.

Une enquête assez minutieuse m'a révélé qu'une petite colonie de pensions qui prospérait admirablement sur le bord d'un lac bien connu de Saint-Jérôme, commence à crier à la détresse depuis qu'une de ces pensions, en s'avisant de concurrencer les autres par l'automobile, a contracté ces dernières de suivre son exemple.

Une question que je me pose souvent est celle-ci : Comment a donc évolué la mentalité générale de notre province, qui, autrefois, savait si bien se scandaliser de l'acquisition d'un cheval de promenade par tout autre qu'un homme à l'aise et maintenant semble satisfaite de voir toute une jeunesse morveuse, sans le sou, en possession de petits palais ambulants ?

NATURE

Blasphèmes d'oiseaux

Le ciel a passé sa capote grise
De laine sur son royal habit bleu,
Il grelotte en haut cinglé par la bise,
Ah ! plaignons le ciel qui n'a pas de feu !

Son soleil se meurt, très pâle, très pâle,
N'ayant plus de sang le long des rayons,
Tout fait pressentir que l'heure finale
Va tinter pour lui, nous le jurions.

Lui que ne pouvaient regarder les aigles,
Auxquels Dieu pourtant fit des yeux de feu,
Il se voit bravé des moineux espîgles
Et des rotelets s'écriant : " Parbleu !

Et venez donc voir quelle est cette lune
Bête que voilà, perchée au zénith ;
C'était bien assez que d'en avoir une
Pour veiller quand tout le monde est au lit ! "

Le pauvre malade entend ces blasphèmes
Des petits oiseaux, bien d'autres encor ;
Il ne monte à lui que cris, anathèmes,
Parce qu'il n'a plus sa couronne d'or,

Parce qu'il n'a plus la chaleur féconde,
Dont il s'appauvrit en en donnant trop
Pour mûrir le pampre et la moisson blonde,
Pour tédier les œufs au nid du pierrot...

Pauvre bon soleil ! Mais quelle sottise
— Toi qui dois savoir lire au fond du cœur —
Tu fis de servir chacun à sa guise...
On te prit bientôt pour un serviteur.

La fleur d'églantier voulut de la nacre,
Le coquelicot un manteau sanglant
Comme l'empereur en porte à son sacre ;
Le lis exige d'être blanc, très blanc.

Pour le papillon tu rougis les roses
Laisant au baiser d'enivrants parfums,
Tantôt en boutons et tantôt éclofes...
Ton trop de bonté fit des importuns.

Et tout te chantait : le vent dans les branches,
La nue au ciel bleu, le petit ruisseau,
Les fleurs, les prés verts, les colombes blanches,
Qui mirent leur gorge au cristal de l'eau...

Hélas ! tout finit — même la lumière.
Le bon soleil dut un jour s'arrêter.
Il devint très blanc, comme un poitrinaire ;
Ses rayons, là-haut, semblaient grelotter.

Et ce fut l'hiver avec ses rafales
Hurlant sourdement dans les arbres nus,
Adieu, chants d'amour, hymnes triomphales,
— Ah ! que les bienfaits sont tôt méconnus !

Ce ne sont que cris contre le malade
Qui n'a plus de feu pour avoir trop lui.
Le froid pénétrant rend d'humeur maussade
Jusqu'aux pierrots qui se moquent de lui :

Eh ! " venez donc voir quelle est cette lune
Bête que voilà, perchée au zénith,
C'était bien assez que d'en avoir une
Pour luire quand tout le monde est au lit ! "

Armand BARTHE

QU'EST-CE QUE LA RUHR ?

(Service de la Rente fait par Versailles-Vidreuil-Boulais, limitée.)

Il est si souvent question de la Ruhr dans la presse canadienne, depuis quelque temps, qu'on nous saura peut-être gré de rappeler ce qu'est exactement cette région au point de vue économique. Voici à ce sujet quelques renseignements empruntés à un discours prononcé en juin 1922 par un ancien ministre des finances français, M. François-Marsal :

" Les groupements Krupp, Thyssen, Stinnes, Hasselacher, Ehrard, Mannesmann, Haniel, représentent autour de Ruhrort, de Duisbourg, de Dassel, le plus formidable gage valorisé que jamais créancier ait eu sous la main. La seule banlieue de Duisbourg, précisait-il, produit chaque année 4,475,000 tonnes de fonte et 4,300,000 tonnes d'acier. L'équipement métallurgique total de la région représente 124 hauts fourneaux, 357 fours Martin, 54 convertisseurs. Cet ensemble est susceptible de produire 9 millions de tonnes de fonte et 10 millions de tonnes d'acier, chiffre d'ailleurs atteint en 1913. Fonte et acier sont aussitôt transformés en appareils de levage, en canalisations, en rails, poutrelles, locomotives, machines-outils, machines agricoles, etc. La houille est distillée ; à elle seule, la Teer Verwertung Gesellschaft produit annuellement autant de goudron que la France entière, soit 200,000 tonnes. Au pétrole se substitue le benzol.

La Ruhr, avant la guerre, produisait 115 millions de tonnes de charbon par an. Depuis, les travaux de Krupp autour de Rheinhausen, de Thyssen autour de Hamborn, Bruckhausen vers la Lippe et Dortmund préparent le doublement du rendement du bassin. Les lignites, qui n'étaient que d'un tonnage de 50 millions de tonnes en 1914, atteindront 135 millions de tonnes en 1922. La production d'azote pur qui était de 200,000 tonnes en 1913 est aujourd'hui de 450,000 tonnes. Stassfurt a produit, en 1913, 3,918,580 tonnes de potasse contre 604,890 tonnes pour le bassin alsacien.

" Ainsi, toute l'industrie allemande, par ses matières premières et son outillage, et toute l'agriculture allemande, par les en-

grais potassiques et azotés dont elle a besoin, sont logiquement placées sous la dépendance du bassin de la Ruhr. Sans la Ruhr, l'Allemagne industrielle et l'Allemagne agricole s'anéantissent.

" Les propriétaires de ce domaine industriel sont les maîtres de l'Allemagne et les détenteurs de sa fortune liquide actuelle, qui se chiffre par centaines de milliards et est cachée à l'abri de toute atteinte, en bonnes valeurs et devises à change élevé et en absolue sécurité à Londres, Amsterdam, New-York, Chicago, Copenhague, etc."

M. Lucien Chassaing énumère de son côté, dans le Journal de Paris, les avantages que la France trouvera sur la rive droite du Rhin :

" Le bassin westphalo-rhénan, dit-il, est limité par quatre rivières : la Wupper, qui a creusé une vallée profonde où se sont installés Erbfeld, Barmen et Solingen ; la Ruhr elle-même qui arrose Mulheim ; l'Emischer qui limite au nord le terrain carbonifère, et la Lippe. Il déborde sur la rive gauche du Rhin jusqu'à Crefeld et Neuss ; au centre Essen. Le Rhin la traverse avec trois grands ports : Dusseldorf, Ruhrort et Duisbourg. Les lignes de chemins de fer s'y entrecroisent. Trois grands canaux le sillonnent desservant quatre ports. C'est par ces voies fluviales ou ferrées qu'entrent dans cet espace grand comme un département français tous les minerais qui viennent se faire traiter là même où se trouve l'immense réserve de houille propre aux usages métallurgiques. Par ces mêmes voies repartent à destination d'abord des usines réparties sur le reste du territoire allemand, des exploitations allemandes, puis des marchés mondiaux, la foule énorme des dérivés du charbon : benzols, produits chimiques, phénols, et les produits métallurgiques bruts ou achevés, lingots d'acier ou de fonte, rails, poutrelles, machines-outils.

" Possédant le contrôle des voies ferrées et fluviales de la Ruhr, nous possédons du même coup le contrôle de l'industrie allemande. Nous pourrions laisser passer, retarder ou arrêter 100 millions de tonnes de charbon, 40 millions de tonnes de produits métallurgiques, 2 millions de tonnes de goudron, c'est-à-dire laisser respirer et vivre ou prendre à la gorge et paralyser les exploitations orgueilleuses des fronts pos-

tentants qui ont décidé que la défaite n'en- traînerait pas la réparation. La France a en mains un gage de tout premier ordre, et il ne dépend que d'elle de paralyser toute la vie économique de l'Allemagne non envahie en isolant complètement la Ruhr. Il faut donc prendre avec un grain de sel, et même plusieurs, les histoires que nous racontent les agences d'information anglaises sur le pétrole ou la France se serait mise. Le seul facteur qui aurait pu, en d'autres circonstances, contrarier sérieusement l'action française, c'est l'hostilité des populations ouvrières. Or, depuis déjà plusieurs mois, la dégringolade du mark oblige l'ouvrier allemand à manger son salaire sitôt gagné, car ses économies s'évanouissent du jour au lendemain par le seul jeu de la presse à papier-monnaie. Et cela veut dire que les populations de la Ruhr ne sont nullement en état, à l'heure actuelle, de faire une grève prolongée. D'ici à quelques semaines, la France aura probablement l'Allemagne à ses genoux.

L'Accord Commercial Franco-Canadien

L'Avenir du Nord a déjà parlé du nouvel accord commercial franco-canadien, qu'on conclut pour nous pendant leur voyage d'Europe, les honorables MM. Fielding et Lapointe. Nous avons toute raison de croire que cet accord sourira aux deux parties contractantes. Il vient d'être signé et se résume comme suit : Le Canada reçoit pour cent vingt articles environ intéressant spécialement son exportation le bénéfice du tarif minimum français, et pour quatre cent articles environ des droits intermédiaires entre le tarif général et le tarif minimum français. De son côté, la France reçoit le traitement général de la nation la plus favorisée. Aux termes de cette clause, les produits français seront admis au Canada au taux du tarif intermédiaire canadien ou de tous les tarifs les plus favorables qui pourraient être institué, à l'exclusion du tarif dit de préférence impériale réservé à la Grande-Bretagne et à ses Dominions. En outre, la France obtient des avantages spéciaux, notamment pour trente articles intéressant particulièrement son exportation ; pour trois articles concernant spécialement l'Alsace et la Lorraine (tissus de coton ou de lin teints ou imprimés, étoffes à robes, tissus et vêtements de laine), une réduction de quinze pour cent sur le même tarif. Les réductions tarifaires consenties par le gouvernement canadien portent principalement sur les articles français suivants : vins (jusqu'à 70 pour cent, viandes en conserves, arbres et plantes fruitières, conserves et légumes et de fruits, conserves et sardines et autres poissons, parfumerie, livres et imprimés, huile d'olive et huiles essentielles, articles de table, automobiles et locomotives, dentelles et broderies, chemises et caleçons, vêtements sacerdotaux, soieries, peaux à fourrure, colle pour caoutchouc et articles en caoutchouc, gants, plumes et articles en plumes, films cinématographiques, et coëtera. L'accord comporte, en dehors des dispositions tarifaires, des clauses relatives à la protection des marques de fabrique, de la propriété industrielle et des appellations d'origine, au traitement des nationaux des deux pays, au régime des voyageurs de commerce, des sociétés, et coëtera. Les avantages concédés au Canada lui assurent pour les articles qui intéressent la garantie d'un traitement aussi favorable qu'aux Etats-Unis, qui sont son principal concurrent sur le marché français et qui jouissent jusqu'ici pour beaucoup d'articles d'un régime plus avantageux. Cette garantie était le but principal que poursuivait le gouvernement canadien en négociant une nouvelle convention. Le régime fait aux produits français comporte pour les plus intéressants d'entre eux des réductions tarifaires très appréciables. Si en aucun temps des concessions sont faites sur cette liste aux Etats-Unis elles s'appliqueront automatiquement au Canada. Dans le cas des colonies françaises qui ont leurs propres tarifs, le Canada est assuré du traitement accordé aux nations privilégiées. Des stipulations spéciales s'appliquent à nos produits en ce qui se rapporte à Saint-Pierre et Miquelon, aux Antilles et les Guyanes Françaises. La durée de l'accord n'a pas encore été fixée. Il peut se terminer sur avis de six mois de l'une à l'autre partie.

Le sexe faible

La première fois que l'homme des cavernes, ayant poussé sa course vers le nord, sentit les morsures de la bise et l'aquilon s'engouffrer dans son anse, il ramassa tout ce qu'il put trouver de peaux de dinosaures et de mégathériums et s'en couvrit frissonnement, laissant son épouse, Madame des Cavernes, se réchauffer au souvenir des brûlantes journées de l'été précédent. Dans l'esprit de l'homme primitif, il n'y avait aucun doute sur l'utilité de la survivance de l'un ou de l'autre sexe et c'est pour cela qu'il ne voulait pas courir d'inutiles risques ; mais ces hivers passés par sa femme à se frotter les mains ou à battre la semelle ont produit leur résultat et la nature, prenant pitié d'elle, l'a endurcie contre le froid en lui donnant un épiderme plus épais, plus résistant. C'est ce qui explique pourquoi, sans doute par atavisme, nos femmes et nos filles se promènent à la mi-noût avec des fourrures tandis que leur gorge et leur poitrine sont souvent à demi-nues quand le mercure va se promener tout au fond du thermomètre. La femme voit arriver l'hiver avec plaisir, car c'est une occasion de renouveler sa garde-

robe, mais alors que son frère ou son mari fouillent parmi les boules à mites pour chercher le pardessus douillet ou le col confortable, elle court au magasin de nouveautés voir ce qu'il y a de plus récent en fait de crêpe de Chine ou de soie Georgette (Colette affirme que c'est la même chose). Que voulez-vous, la mode défend les lainages bienfaisants mais lourds, alors qu'elle prescrit les tissus légers, nus, gazeux, diaphanes et transparents. Et qui fait la mode sinon la femme ! En même temps que je cherche vainement quelque chose — usage externe ou interne — pour me réchauffer, ma femme brave les pires froids en offrant aux bises hivernales une superficie assez considérable de sa gorge, du reste très jolie, et une longueur pour ainsi dire totale de ses mollets. Il est certain que si les rhumes s'attrapent par les genoux, nos femmes et nos filles seraient de perpétuelles enrhumées, mais, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, la nature leur a donné un épiderme suffisamment épais pour résister au froid et, si l'épiderme ne suffit pas, elles y ajoutent une couche de poudre. Cependant, il ne s'agit ici que de l'épiderme physique ; il en est tout autrement de l'épiderme moral ; il en est tout autrement de l'épiderme moral, si on me permet cette figure hardie. Si l'homme se fiche pas mal d'être ridicule quand un casque rabattu et un col relevé laissent voir tout juste le bout de son nez rouge et tremblant, la femme craint d'avoir l'air d'un fagot en mettant des jupons ou des jupes de laine qui lui tiendraient chaud mais feraient disparaître toute la sveltesse de ses formes. Elle préfère sortir à moitié habillée que de ne pas être à la mode. Sa jalousie relative, si intéressante quand elle a les yeux noirs et langoureux, est une autre preuve que son épiderme est trop épais pour laisser voir le reflet rosé du sang. J'en étais là de mes réflexions quand ma femme fit irruption dans mon cabinet de travail. — Je sors, dit-elle en mettant ses gants. Un frisson me secoua. Elle sourit avec l'insolence de sa jeunesse et l'assurance absolue que son costume était chic. — Puis je te rapporter quelque chose... une couverture !... — Oui, douze bouteilles de sirop pour la toux, deux livres de quinine et tous les cousins à eau chaude que tu pourras trouver. — Pauvre ami, me dit-elle, tu ne t'endurcis pas assez contre le froid. Et elle sortit en fredonnant et dans un costume qui me faisait claquer des dents rien qu'à le regarder. Le plus extraordinaire dans tout ceci c'est que la femme réussit à nous faire croire qu'elle est le sexe faible et qu'elle arrive parfois à le croire elle-même, alors qu'elle possède une force de résistance que lui envierait un pachyderme.

— Je sors, dit-elle en mettant ses gants. Un frisson me secoua. Elle sourit avec l'insolence de sa jeunesse et l'assurance absolue que son costume était chic. — Puis je te rapporter quelque chose... une couverture !... — Oui, douze bouteilles de sirop pour la toux, deux livres de quinine et tous les cousins à eau chaude que tu pourras trouver. — Pauvre ami, me dit-elle, tu ne t'endurcis pas assez contre le froid. Et elle sortit en fredonnant et dans un costume qui me faisait claquer des dents rien qu'à le regarder. Le plus extraordinaire dans tout ceci c'est que la femme réussit à nous faire croire qu'elle est le sexe faible et qu'elle arrive parfois à le croire elle-même, alors qu'elle possède une force de résistance que lui envierait un pachyderme.

EMPARONS-NOUS DU SOL

Dimanche dernier, nous avons entendu, dans la chaire de l'église de Saint-Jérôme, un éloge de la colonisation et un appel chaleureux à notre population de demeurer fidèle à la culture du sol. Un tel sujet traité en un tel endroit rappelle aux anciens Québécois les accents patriotiques du curé Labelle qui, dans notre vieux temple aujourd'hui démolé, a si souvent et si éloquemment parlé de l'agriculture, de la colonisation, de l'établissement de nouvelles paroisses, du développement et de la pérennité de la race canadienne-française par la possession du sol et la fidélité à l'œuvre fondamentale du défrichement et de la culture des terres fertiles de la province de Québec. C'est le R. P. Marion, O. P., qui prêche les retraites du carême à Saint-Jérôme, qui a adressé à nos concitoyens cet appel patriotique en faveur de la colonisation. Dans un langage simple, convaincu et convainquant, il a rappelé à ses auditeurs l'importance de rester fidèle à la terre au point de vue de la foi, de la langue, des traditions saines de notre race, de bien-être de nos familles, de notre véritable indépendance et de la survivance des Canadiens-français qui ont à combattre tant d'influences malveillantes. Il fut véritablement éloquent en signalant les dangers des villes, leurs fausses séductions et l'effet pernicieux qu'elles ont sur les caractères, sur les familles et nos plus chères traditions. Avec bon sens et plausibilité, il compara le sort de ceux qui désertent nos campagnes pour aller se perdre dans les remous redoutables des villes ou de la vie américaine, avec le bonheur réel, l'existence sereine, la vie de bien-être et d'indépendance de ceux qui continuent l'œuvre de nos pères en se livrant aux travaux des champs, à la colonisation et à l'agriculture. Il engagea nos cultivateurs, nos fils de cultivateurs, nos paysans qui, pour une raison ou pour une autre, veulent s'établir ailleurs, de diriger leurs pas vers nos belles régions de colonisation, notamment vers l'Abitibi. Voici quelques notes sur cette partie de la province de Québec qui s'est si rapidement développée depuis quelques années.

La colonisation sauvera notre race

UN CHALEUREUX APPEL DU R. P. MARION

Par l'Abitibi, que nous regardons comme une des meilleures régions de colonisation, nous entendons cette région au nord-ouest de la province, qui s'étend de Nottaway à La Reine — soit 112 milles — sur la ligne du Transcontinental. Elle renferme environ trois millions d'acres de bonne terre. Sol — Argileux, recouvert d'une forte couche d'humus, très riche et très fertile. Généralement sans pierre. Climat — A peu près le même que dans la région de Québec. Les gélées tardives disparaissent à mesure que se fait le défrichement. On récolte céréales et légumes de toutes sortes. Forêt — Toute cette région est couverte de bois à palpe. Le colza peut vendre à son profit le bois qu'il lui est permis de couper. Défrichement — Très facile parce que les racines ne pénètrent pas dans la glaise qui se trouve sous la couche d'humus. Quand le feu a passé, les racines se trouvent à la surface et s'arrachent très souvent à la main. Les chemins de terre sillonnent cette région. L'automobile roule presque partout. Cette région est peu éloignée : à moins d'une journée de Montréal et de Québec. Les colons venant de Montréal prennent le Canadien-Nord et font raccourci avec la Transcontinental à la Jonction Harvey. Terres de la Couronne — Le prix de la terre est de 60 cts l'acre. Un lot ordinaire compte 100 acres. Le prix total, \$60, est payable en six versements égaux, le premier exigible com-

tant, les autres payables annuellement avec intérêt de 6 %. Principales conditions de la vente : 1. Défricher et cultiver 30 acres, au moins 3 par année. 2. Après 18 mois, habiter une maison d'au moins 16 pieds par 20. 3. Après 6 ans, avoir une grange de 20 par 25, une étable de 15 par 20, les deux pouvant ne former qu'une seule bâtisse. 4. Jusqu'à l'émission des lettres patentes, ne couper du bois que pour le chauffage, le chauffage, les bâisses et les clôtures. Terres déjà patentées — Un bon nombre de terres, en partie ou totalement défrichées, parfois près des gares ou des églises, sont à vendre pour des sommes insignifiantes. Qui doit s'établir dans l'Abitibi ? 1. C'est le cultivateur, père de famille, qui n'a pas les moyens d'établir ses fils près de lui. 2. C'est le petit cultivateur qui ne possède qu'une terre de peu d'étendue et de qualité inférieure. Qu'il vende et, avec l'argent ainsi obtenu, il pourra améliorer sa position. 3. C'est le travailleur pauvre, le journalier des villes et des campagnes. Colon, il acquerra rapidement l'indépendance, sinon la richesse. Un conseil — Fuyez les villes du Canada et surtout les manufactures des Etats-Unis. Fuyez également les terres des Etats-Unis et particulièrement du Vermont où tant de nos frères vont perdre leur langue et leur foi. Méfiez-vous des agents, hélas ! canadiens français, qui parcourent nos campagnes pour vous vendre ces terres épuisées du Vermont. Ces agents ne cherchent qu'à faire de l'argent et ne s'occupent pas de l'avenir de votre famille. Euvre de patriote — Vaillants cultivateurs en quête de prospérité matérielle et de bonheur, allez plutôt dans l'Abitibi. Vous trouverez là nos écoles, nos églises et nos prêtres. Vous ferez plus beau le nom canadien et vous goûterez les pures joies de la famille. Pour plus amples informations, s'adresser au R. P. M. Marion, O. P., ou à M. l'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire-colonisateur, au ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries, à Québec.

Explication de la hausse des prix du Thé

La Compagnie de Thé Salada, la plus grosse maison de thé du Canada, a annoncé dernièrement une augmentation sur toutes ses marques. Elle s'est trouvée obligée, d'après les renseignements que nous avons pris, d'agir de la sorte pour maintenir la qualité du thé Salada pendant que le thé pris à la plantation lui revenait énormément plus cher qu'à n'importe quel moment depuis que l'usage du thé s'est répandu dans le monde entier. L'histoire des émeutes sur les plantations, des grèves sur les docks de Calcutta pour embarrasser les commerçants et retarder les expéditions, la difficulté de se procurer des coolies pour cueillir les feuilles, tout cela nous indique que les problèmes qui agitent le monde ouvrier dans toutes les parties du monde depuis la guerre ont aussi trouvé une répercussion dans les plantations les plus éloignées de l'Inde.

Le nouveau conseil pour l'année 1928

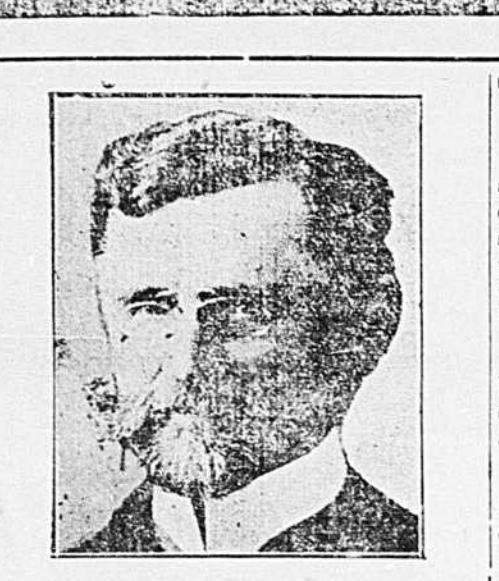
Le nouveau conseil pour l'année 1928 est ainsi constitué, par acclamation : M. Charles-Henri Desjardins, avocat, a été élu maire. Les échevins sont : MM. J.-B. Hurteau, Harry Moody, pour le quartier Saint-Louis Eugène Labelle, et L.-H. Desjardins, pour le quartier Sainte-Marie, Georges Beausoleil, et D. Majeau, pour le quartier Saint-Joseph.

Desirez-vous acheter des bijoux de bon goût et de belle qualité ?

La Librairie Lepage vous offre un choix incomparable de bijoux pour dames et messieurs, épingles pour dames, chapelets or et argent, médailles, montres-bracelets, montres pour hommes, chaînes de montre, canifs et crayons en or, plumes fontaine, etc. Venez visiter la Librairie Lepage (ancienne librairie Prévost) et vous serez surpris du choix, de la qualité, et surtout des prix exceptionnellement bas.

VIN ST-MICHEL

CONTRE LA MAUVAISE DIGESTION



L'HON. H. R. RAINVILLE

M. Rainville est le président du Crédit-Canada limité, maison qui vient de mettre sur le marché une nouvelle émission de son capital. M. Rainville a pris une large part au développement des industries canadiennes en général. Sa grande expérience et sa vaste expérience ont toujours été hautement appréciées dans toute la province de Québec en particulier. M. Rainville est directeur de la Montreal Light, Heat and Power Company. Il y a quelques temps il vendait la compagnie d'Assurance Mont-Royal dont il était le président et dont il détenait la majorité des actions. G. A. à son habile direction cette compagnie a pu payer plusieurs dividendes en actions, dividendes très importants. C'est là un fait assez rare dans l'histoire des compagnies d'assurance au Canada.

Terrebonne

La population de Terrebonne est très active à se remettre du désastre du 1er décembre dernier. Plusieurs constructions sont en marche, entre autres le bureau de poste, sous le contrôle de M. Lavoie, ingénieur du gouvernement, et de M. Hercule Brière, contre-maître. — M. Georges Baussoléil est à jeter les bases d'une très belle construction sur son emplacement des rues Saint-Pierre et Saint-Joseph. — La manufacture Limoges se reconstruit. Déjà l'on voit des murs en ciment qui nous font espérer que la construction se terminera au commencement de l'été.

Canada Province de Québec District de Terrebonne No. 106 Cour de Magistrat Victor Bergeron, machiniste, des cité et district de Montréal, Demandeur vs Dame Mathilde Dupuis, veuve de Joseph Dupuis, domiciliée dans la paroisse de Saint-Adolphe de Howard, district de Terrebonne, Défenderesse. Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans les mois. Sainte Scholastique, 17 février 1928. GRIGNON & FORTIER, Greffier de la cour de Magistrat

SI VOUS TOUSSEZ

PRENEZ LE BAUME RHUMAL JE L'ECHAPPAI BELLE! "Jamais, avant il y a quelques mois, je ne m'étais rendu compte combien il est dangereux de négliger un rhume de poitrine. Ma santé a toujours été si bonne qu'un rhume de cerveau ou de poitrine, quoique désagréable, ne m'avait jamais beaucoup dérangé. A part quelques rhumes, je n'ai jamais, jusqu'au 14 décembre dernier, été malade un seul jour dans ma vie. Un après-midi le frisson me saisit et j'avais beau me mouvoir de pied en tête, je ne parvenais pas à me réchauffer. Ce frisson fut suivi d'un rhume de poitrine, selon mon habitude je le négligeai et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement je dus me mettre au lit et faire appeler le médecin. Après m'avoir ausculté il reconnut que j'avais une grave pneumonie. Grâce aux bons soins de mon mari, de mes enfants et de quelques amis je parvins à me tirer, mais le docteur me dit que j'étais épuisée et faible. Et c'est à ce moment que mes ennemis commencent. Quel que l'on dise, j'étais loin de me sentir bien, j'étais toujours très faible. Bien qu'ayant ma maladie de tête très vigoureuse, j'étais continuellement fatiguée et sans force. Je dormais assez bien mais parce que j'étais épuisée mon sommeil ne faisait aucun bien. D'ailleurs ce sommeil n'était qu'apparent car je me rendais compte la plupart du temps de ce qui se passait autour de moi. Bien qu'on me préparât les plats les plus appétissants j'avais aucun goût pour les aliments. Cette maladie avait miné ma santé à tel point que j'étais comme un squelette vivant. J'étais découragée de voir que rien de ce que je prenais ne me faisait le moindre bien. Un jour une amie me dit : "Je me demande si le Carnol ne vous fortifierait pas ? Il m'a fait un bien immense. J'étais complètement épuisée et vous pouvez juger par vous-même si j'ai aujourd'hui une bonne santé. Pourquoi n'essayeriez-vous pas ?" Grâce au conseil de cette amie je suis redevenue en parfaite santé et ainsi vigoureuse que jamais. Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si après en avoir fait l'essai, vous pouvez affirmer en toute conscience qu'il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille vide à votre pharmacien et il vous remet votre argent.

La Semence Supérieure

16-18 Place Jacques-Cartier, Montréal. GRATUITEMENT. Demandez notre nouveau catalogue illustré, en français, contenant tout ce qu'il faut pour la ferme, le jardin et les parterres. Arbres, arbustes et plantes de toutes sortes.

Une Toux Diphtérique

remplir d'effroi le cœur d'une maman. Précaution, avez à votre disposition une bouteille de Shiloh, le remède d'autrefois. Quelques gouttes tombent instantanément la toux plus facile, et, prise régulièrement, elle amène un soulagement complet. 30c, 60c et \$1.25 chez tous les pharmaciens.

ELLES LE DISENT A LEURS VOISINES

Les femmes disent entre elles comment elles ont été soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Woodbridge, Ont. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour les maladies féminines. Je souffrais de maux de tête, de dos, douleurs entre les épaules et sous les omoplates avec sensations douloureuses de chaque côté. Parfois, il m'était impossible de faire mon ouvrage et j'étais très souffrante. Ma belle-mère me parla du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en achetai immédiatement. Il m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes que j'ai pris et la reconnaissance à mes voisines." — Mme Edgar Simmons, R.R.2, Woodbridge, Ont. Dans presque chaque ville de ce pays, il y a des femmes qui ont été soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, dans le traitement de maladies particulières à leur sexe, et il leur fait plaisir d'en faire part aux autres femmes. Donc, si vous souffrez aussi, pourquoi ne pas donner un essai raisonnable au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Ce célèbre remède, dont les ingrédients médicinaux sont tirés de racines et d'herbes, prouve son efficacité pour des cas de ce genre, depuis cinquante ans. Partout, les femmes rendent témoignage sur les effets merveilleux du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

FORCE, AROME, SAVEUR, voilà les qualités dominantes qui font du THE PRIMUS le préféré des thé.

NOIR OU VERT

DISTRIBUTEURS : L. Chaput fils & Cie, limitée :: Montréal

GIN MELCHERS

CROIX D'OR

Fait au Canada, par des Canadiens. Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral. Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt 3 GRANDS MOYENS - PETITS. THE MELCHERS GIN & SPIRITS DISTILLERY CO., LIMITED, Montréal.

GIN MELCHERS

CROIX D'OR

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit : fêtes, naissances, mariages, décès, etc. ? Adressez-vous à LA PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue.

MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des Kodaks et tous les accessoires voulus pour dire de la photographie.

Mme A. Daniels était ruinée

Au lit, souffrant de névrite, une femme de Toronto prend Tanlac et est maintenant rétablie. Engraisse de 16 livres.

Mme Ada Daniels, 20 lère avenue, Toronto Ont., dit qu'elle a engraisé de 16 livres, et raconte une expérience avec le Tanlac qui intéressera tout le Canada.

"Avant de prendre le Tanlac", dit-elle, "j'avais maigri de 15 livres et avais dû prendre le lit, souffrant atrocement. La névrite avait tellement affecté tout mon système que je pouvais à peine remuer un muscle de mon corps. Je n'avais pas d'appétit et je souffrais une telle agonie, par suite de palpitations de coeur et de gaz dans l'estomac, que pour prendre ma respiration, je devais me soulever sur mon lit. Les douleurs et les souffrances avaient fait de moi une véritable ruine, et mes nerfs étaient si ébranlés que souvent, la nuit, je ne pouvais fermer l'oeil."

"Deux ans auparavant, le Tanlac avait fait disparaître mon rhumatisme, de sorte que j'ai repris le traitement, et j'ai engraisé de 16 livres, et je me sens bien portante comme jamais je l'ai été de ma vie. Le Tanlac m'a fait tant de bien, que je ne puis résister au désir d'en parler à tous."

Le Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. Il s'en est vendu plus de 35 millions de bouteilles.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

L'organisation libérale du comté de Terrebonne a décidé d'offrir un banquet à l'honorable Athanase David, secrétaire provincial et député de ce comté, à l'occasion de sa réélection aux dernières élections provinciales. Ce banquet aura lieu à Saint-Jérôme à l'hôtel Lapointe, le 17 mars prochain, à 8 heures p. m.

Au dernier moment, c'est-à-dire mardi soir, le conseil municipal a annulé sa décision de soumettre aux contribuables les projets qu'il a en vue pour améliorer le service de l'électricité. De sorte que le plébiscite annoncé n'a pas eu lieu.

La cour supérieure a siégé cette semaine en notre ville, sous la présidence de l'honorable juge Demers. Les avocats de Saint-Jérôme étaient tous présents, ainsi que MM. Maurice Demers, Eugène Godin, J.-P. Cullen et F. Coomer, avocats de Montréal.

Les travaux du palais de justice avancent rapidement. On peut dès à présent juger que ce sera un édifice qui fera honneur à notre ville.

EMPLOYÉS avec expérience demandés pour la confection des "Tennis" et pour le département de couture. S'adresser à The Northern Rubber Co. Limited, Guelph, Ont.

Le R. P. Marion prêche, cette semaine, la retraite des dames de la ville, qui se terminera dimanche.

Vous Avez Envie

d'une bonne tasse de thé! C'est le



qui vous donnera le plus de satisfaction. Saveur la plus exquise. Chez tous les Epiciers.

M. Jos Grignon, protonotaire, de Saint-Scholastique, était à Saint-Jérôme, cette semaine.

Dimanche, le club de hockey "Underwood" de Montréal, est venu rencontrer le club de Saint-Jérôme et a été défait par ce dernier, après une partie très intéressante. Résultat: 13 à 1.

Le même jour l'équipe du "Cercle Labelle" a été victorieuse des "Collégiens". Résultat: 7 à 0.

A VENDRE: Meubles de chambre, vitrail, etc. S'adresser à Mme J.-P. Bélair, 61 rue Sainte-Anne, Saint-Jérôme.

De l'assurance vie à prix coûtant

Jeunes gens, nous pouvons vous vendre un contrat de \$1000 acquitté dans 20 ans, pour la modique somme de \$20.00 par année, garantie de ne pas augmenter.

Nous avons aussi l'assurance terme pour tout âge, \$8.00 par année par \$1000 dans la Cie Travelers of Hartford.

Pour renseignements passez au bureau, laissez nous votre nom, nous sommes à votre service.

Charles Lorrain, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mlle Albina St-Charles décédée à l'Hôtel Dieu, de Montréal, le 22 février dernier. Elle était âgée de 62 ans.

Le service funèbre a été chanté dans la chapelle de l'Institut des Sourdes-Muettes à Montréal. Les restes mortels ont été inhumés au Cimetière de la Côte-des-Neiges.

Mlle St-Charles habitait notre ville depuis quelques années.

Nous offrons à la famille nos vives condoléances.

Le 12 février, est décédé, en notre ville, M. Herculé Germain, à l'âge de 65 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Alban, comté de Portneuf.

Le défunt, outre sa veuve, née Aurélie Gariéy, laisse deux enfants, Louis-Arbert et Géraldine. Il était aussi le frère de notre concitoyen, M. Berthélemi Germain.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

GRANDE OUVERTURE DE MODES

MAGASIN LEONA
Les dames désireuses de voir les dernières créations de la mode pour la saison nouvelle, passeront une heure agréable à regarder et essayer ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau comme aspect, forme et matériel. Tous nos chapeaux sont des échantillons et nous serons heureux de vous procurer un chapeau d'un cachet très personnel à des prix inconcevables et presque dérisoires. Nous apporterons à vous servir tout l'empressement possible et la plus grande courtoisie.

SPECIAL: Nous ferons cadeau d'un voile à toute personne achetant un chapeau.

EXTRA SPECIAL
Durant tout ce mois, grande vente de **GRANITE**

Profitez de l'avantage de ces ventes que vous offre le Magasin Léona, et épargnez ainsi la moitié de votre argent.

MAGASIN LEONA
5-10-15 en montant
58 rue Sainte-Anne SAINT-JEROME

Ces Chers Bébés—

Les maladies de la peau leur causent bien des souffrances. Presque toutes sont évitées par des lavages fréquents avec le Savon

BABY'S OWN SOAP



Le Meilleur pour Bébés Le Meilleur pour Vous
ALBERT SOAPS LIMITED - MONTREAL

LES PRODUITS

CRESOBENE

Balsamiques — Antiseptiques — Germicides
Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.
SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.
Envoyés par la malle.
CIE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal



Voyage des Chevaliers de Colomb en Europe

Le grand Conseil des chevaliers de Colomb de la province de Québec, vient d'autoriser l'organisation d'un voyage spécial de ses membres en Europe, avec Rome comme objectif. Déjà quelques dispositions préliminaires ont été prises, les arrangements avec les compagnies de transport sont terminés, et il s'agit maintenant pour les organisateurs de s'assurer l'adhésion d'un aussi grand nombre que possible de Chevaliers de langue française, le but du voyage étant de permettre à un groupe important et représentatif de nos compatriotes de présenter les hommages du Canada français au Saint-Père. C'est pourquoi on espère que chaque Conseil de la province pourra envoyer un ou plusieurs délégués.



Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 13 avril 1928 pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale No. 1 de Saint-Jérôme, à commencer le 1er juillet 1928 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Saint-Jérôme, et au bureau du Surintendant du District Postal où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du Surintendant du District Postal
Montréal, 27 février, 1928
J Taylor,
Surintendant Intérimaire



Pour faire du pain, des pâtisseries, des gâteaux délicieux Qui plairont aux estomacs les plus capricieux,
Rien n'égale
LA FARINE RÉGAL
Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs.
FARINE RÉGAL
ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LTD. MONTREAL

7 raisons majeures pour que vous les demandiez

- 1 Meilleures et différentes.
- 2 Plus résistantes et sèches.
- 3 Ne contiennent aucun poison.
- 4 Les rats ne les rongent pas.
- 5 Supportent plus d'humidité.
- 6 Ne font pas tison après usage.
- 7 Canadiennes faites pour Canadiens.

ALLUMETTES MEILLEURES ET DIFFÉRENTES FEUILLE d'ÉRABLE

THE CANADIAN MATCH CO. LIMITED, MONTREAL.

Le lait doux ou sûr, le lait de beurre ou l'eau peuvent être employés avec

EGG-O Baking Powder

(LEVURE EN POUVRE)
DEMANDEZ-LA À VOTRE ÉPICIER



Refaire les Forces des Hommes Affaiblis

Voilà le But des

PILULES MORO POUR LES HOMMES



M. ADJUTOR DALLAIRE

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement; elles ne se bornent pas à exciter les forces, elles arrachent et détruisent les germes de la maladie.

Les Pilules Moro sont un réparateur de sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition et leur emploi peut être indéfiniment continué, sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou malades.

Le témoignage que nous a donné M. Adjutor Dallaire et que nous reproduisons plus bas, prouve, une fois de plus, la grande valeur des Pilules Moro pour les hommes épuisés et malades.

"Les Pilules Moro ont eu un résultat merveilleux dans mon cas. J'étais complètement découragé, je ne pouvais pas dormir, j'étais devenu faible, je n'avais pas d'appétit et souffrais continuellement de douleurs dans le dos, les reins. Je souffrais aussi de douleurs dans les jambes. Pourtant j'avais pris beaucoup de remèdes, plusieurs médecins m'avaient prescrit leur traitement et ne me sentant pas mieux, j'ai employé les Pilules Moro qu'on m'avait fortement recommandées. Mes voisins connaissaient dans quel état je me trouvais alors et furent des plus surpris de me trouver si bien au bout de quelques semaines. En effet les Pilules Moro avaient grandement augmenté mes forces. Ma santé s'est promptement rétablie". M. Adjutor Dallaire, 245, rue Hermine, Québec.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, rue Saint-Denis, Montréal.



HILLS & UNDERWOOD London Dry Gin

Vin Elixir Tonique du Dr Coderre

Lorsqu'on fait une cure au Vin Elixir Tonique du Dr Coderre, le premier bénéfice qu'on éprouve est une activité plus grande de la circulation, le pouls prend de l'ampleur et de la force, le visage se colore, la peau s'anime et l'on sent un état de bien-être et de force croissante.

Le VIN ELIXIR TONIQUE du DR CODERRE est le meilleur de tous les toniques. C'est le spécifique à employer par les hommes et les femmes dont la circulation est mauvaise et dont les vaisseaux sanguins commencent à vieillir, c'est-à-dire par toutes les personnes qui approchent la quarantaine ou qui la dépassent. En assouplissant les artères et en aidant la circulation, il ramène l'appétit, les forces et la bonne digestion.

Partout où il y a symptômes de mauvaise circulation — amaigrissement rapide, palpitations de coeur, agitations, inquiétudes, insomnies, démanagements, maladies de la peau, prurit chronique — il y a lieu d'attendre les plus grands bienfaits du VIN ELIXIR TONIQUE du DR CODERRE.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes du Canada et des Etats-Unis.

Spécialement pour le coeur et les nerfs

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

LUNDI, LE 12 MARS

55^e ANNIVERSAIRE

Le plus grand événement commercial de l'année à Montréal, c'est la célébration de la fondation de nos grands magasins. Nous sommes heureux, à l'occasion de notre 55^e anniversaire d'existence, de vous offrir une grande vente à des prix tels que cela vous paiera de vous déplacer pour venir en prendre avantage.

Si vous n'avez jamais assisté à une vente où une foule anxieuse d'acheteurs se disputent les plus belles marchandises à cause de l'extrême bon marché, venez à Montréal.

LUNDI, LE 12 MARS

Cette année les occasions d'économie seront plus fortes et plus nombreuses que jamais, car nous voulons battre tous les records précédents.

Nos entrepôts sont maintenant en démolition et à leur place s'élèveront bientôt nos nouveaux et spacieux magasins, grâce auxquels nous pourrions vous servir encore mieux que par le passé.

Venez à Montréal à nos Frais

Nous serons heureux en tout temps, mais plus spécialement durant notre **Vente Anniversaire**, lundi, le 12 mars et les jours suivants, de vous rembourser vos frais de chemins de fer, aller et retour, lorsque vous viendrez acheter à nos magasins, d'après la cédule suivante:

Rayon de 100 milles sur achats de \$70.00	75	55.00
" 50 " " " " " "	50	35.00
" 25 " " " " " "	25	20.00

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation des billets de retour et des factures, le jour même des achats seulement.

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues St-Catherine, Démosthène, St-André et St-Christophe, Montréal.

Le record sur lequel nous nous appuyons pour solliciter votre confiance

Il n'y a pas de seul client du Crédit-Canada, Limitée, depuis son organisation en 1910, n'a perdu un dollar soit en capital soit en intérêt. Tous, au contraire, ont fait de l'argent.

Il n'y a pas de notre compagnie qui a fait de l'argent, comme en fait foi le certificat des auditeurs qu'on lira plus bas, nous avons aussi fait faire de bons profits à tout épargnant qui a bien voulu nous confier ses fonds et ce, depuis que la Compagnie fait des affaires.

C'est là le record sur lequel nous nous appuyons pour vous demander de bien examiner les mérites de l'offre que nous vous faisons ici, offre qui comporte tous les avantages du bon placement avec la garantie du capital et le rendement élevé.

NOUVELLE EMISSION

\$400,000

Compagnie Crédit-Canada, Limitée

(Incorporée conformément aux lois de la Province de Québec)

Siège Social: MONTREAL

Actions privilégiées et participantes 8% cumulatif

avec certificat de participation au surplus du profit, en part égale, avec les actions ordinaires après que ces dernières auront reçu un dividende de 8%.

CAPITALISATION DE LA COMPAGNIE

Actions ordinaires	Autorisée	Emission et payée
Actions privilégiées et participantes, 8% cumulatif	\$200,000	\$200,000
— Valeur nominale \$10.00		\$600,000

DIRECTEURS
HON. H. B. RAINVILLE, Président, LUC ROCHEFORT, Directeur Gérant, E. A. OUMET, Vice-Président.

AUDITEURS
Lortie, Gauthier & Dufresne

BANQUIERS
Banque d'Hochelaga Banque Provinciale

AVISEURS LEGAUX
Béique & Béique

Bureau chef: 145, rue St-Jacques, Montréal

CHAMP D'ACTION DE LA COMPAGNIE

La Compagnie Crédit-Canada, Limitée, achète et vend des émissions d'obligations de gouvernements, de cités et villes, de commissions scolaires et de fabriques, de compagnies d'utilités publiques et industrielles.

Elle opère un commerce de valeurs de placements sur des bases solides de manière à répondre aux besoins des municipalités et des industries de la Province de Québec.

Cette institution qui existe depuis treize ans a eu comme Présidents, feu l'Honorable Juge Aldéric Oumet, Ex-Président de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et l'Honorable H. B. Rainville, Président actuel de la compagnie.

Depuis son incorporation, la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, a joué un rôle très important sur le marché monétaire de la métropole du Canada; elle a financé de ses propres ressources plusieurs grandes émissions d'obligations municipales de la Province de Québec, entre autres une émission de \$1,500,000, des Ecoles Catholiques de Montréal, etc.; elle fut un facteur considérable dans le développement de la Ville de Mont-Royal, située au pied de la montagne de Montréal, ayant prêté à cette municipalité au début \$1,100,000 sur obligations. Lorsque certaines municipalités sur l'île de Montréal se trouvaient financièrement embarrassées pendant la période de guerre, dû à une extension prématurée de leurs travaux publics, la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, avança à ces corps publics près de \$1,000,000, pour leur permettre de faire face aux difficultés, empêchant ainsi la dépréciation du crédit des autres municipalités de la Province de Québec.

Le Crédit-Canada, Limitée, prête ensuite son appui à la création de la Commission Métropolitaine de l'île de Montréal qui rend toutes les cités et villes sur l'île de Montréal responsables les unes pour les autres.

Les services de Crédit-Canada, Limitée, et de son personnel furent réquisitionnés par le gouvernement fédéral pour le prélèvement des emprunts de guerre auxquels elle et les officiers en charge de ces emprunts firent souscrire près de \$10,000,000, dans la Province de Québec.

La Compagnie Crédit-Canada, Limitée, a été un grand facteur dans le développement de la Métropole. On la trouve identifiée à la finance des grandes entreprises commerciales qui font le bien et l'honneur de la Province de Québec; entreprise telle que l'Hôtel Mont-Royal, construit récemment, représentant un actif de \$17,095,070.64, et qui est un magnifique succès financier.

La Compagnie Crédit-Canada, Limitée a vendu durant ses treize années d'existence des millions de dollars de valeurs de placements sur lesquelles ses clients n'ont jamais perdu un dollar en capital ou en intérêts.

● ACTIONS PRIVILÉGIÉES ET PARTICIPANTES

Les actions privilégiées sont non cotées, elles sont vendues à un seul prix à tous y compris les directeurs. Aucune des dites actions ne sera vendue à un prix réduit, et aucune ne sera accordée comme boni. Tout le produit de la vente des dites actions servira exclusivement au capital de roulement de la compagnie. Les seules dépenses incidentes à la présente émission et qui seront déduites des livres de la compagnie seront celles du coût des amendements à la charte, les dépenses de publicité, de voyages, de commissions payées aux agents pour la souscription des actions, le tout devant être maintenu à un minimum absolu.

SECURITE DU PLACEMENT

Les actions privilégiées sont privilégiées sur l'actif et les profits de la compagnie. Le capital de la compagnie étant placé exclusivement dans des obligations de gouvernements, de cités et de villes, de municipalités scolaires, de fabriques, ou autres valeurs de tout premier ordre dont la sécurité est soigneusement établie tant au point de vue légal qu'au point de vue financier, ceci constitue une garantie que chaque dollar versé sur les actions privilégiées est parfaitement sauvegardé, étant toujours représenté à l'actif de la compagnie par un montant équivalent d'obligations municipales, ou d'autres valeurs absolument sûres, facilement négociables, et qui est productif d'intérêt indépendamment des bénéfices qui peuvent être réalisés sur les opérations de la compagnie.

Une compagnie du genre de celle-ci bien administrée n'a en réalité besoin que de peu de capital, si ce n'est que pour offrir la garantie de solidité nécessaire à ses engagements. Les achats d'émissions ne sont faits qu'après un examen minutieux de la légalité des titres achetés et consistent toujours en obligations hypothécaires ou autres valeurs dont la sécurité est établie. Assez souvent la compagnie peut revendre, parmi sa nombreuse clientèle, la totalité des émissions achetées avant même d'en avoir pris livraison, de sorte que son capital ne sortant que rarement de la caisse, on peut ajouter aux profits inhérents à l'entreprise, l'intérêt réalisé sur le placement des capitaux de la compagnie.

ADMINISTRATION

La Compagnie est administrée par MM. E. A. Oumet et Luc Rochefort, Gérants-Conjoints depuis bientôt cinq ans, aidés des conseils de l'Honorable H. B. Rainville, MM. Oumet et Rochefort sont sous contrat avec la compagnie pour une période de dix années à compter du 1^{er} février 1923, au salaire maximum de chacun \$5,000, par année. L'Honorable H. B. Rainville, Président ne reçoit aucun salaire.

PERSPECTIVES DE PROFITS EN PLUS DE 8% POUR LES ACTIONNAIRES PRIVILEGIÉS

Les achats consistant toujours d'obligations municipales, hypothécaires ou autres valeurs absolument liquides, le capital de la compagnie peut être tourné avec grande rapidité, même une fois par mois, avec un profit net variant de 1% à 10% sur chaque transaction.

Depuis son incorporation, la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, a toujours été une source de revenus extraordinaires. Les opérations des quatre dernières années le prouvent d'ailleurs conclusivement. Le profit net dans cet espace de temps ayant été de 2040% sur le capital employé ou 510% par année, d'autres termes les profits nets furent égaux à \$2,040, pour chaque \$100.00 de mise. La compagnie estime qu'elle pourra faire pour ses actionnaires dans l'avenir ce qu'elle a fait pour eux dans le passé, et qu'elle pourra atteindre le record de ses meilleures années.

APPEL SUR LE CAPITAL

Tel qu'énoncé dans la formule qui fait partie de ce prospectus, un versement initial de (30%) \$3.00 par action de la valeur nominale de \$10.00 doit accompagner chaque souscription, suivi d'un versement de (30%) \$3.00 par action payable le 1^{er} mai 1923.

L'intention présente n'est pas de faire d'autres appels mais de compléter graduellement le capital à même les bénéfices. Dans tous les cas, aucun appel additionnel ne dépassera 10% du montant souscrit et après avis d'au moins 60 jours pour chaque appel.

SOUSCRIPTIONS

Des souscriptions pour au moins cinq actions de \$10.00 seront reçues jusqu'au 1^{er} avril 1923 à midi, et la compagnie se réserve le droit au cas où la demande dépasserait le montant offert de réduire au prorata les plus forts montants après avoir donné la préférence aux actionnaires inscrits pour \$1,000, au moins.

La compagnie acceptera en paiement des versements à faire sur le capital souscrit, des obligations de tous Emprunts de Guerre de la Puissance du Canada et toutes obligations municipales de la Province de Québec au prix du marché.

Les commandes peuvent être envoyées par téléphone ou télégraphe à nos frais.

CREDIT-CANADA, LIMITEE

145, rue St-Jacques, Montréal

Etablie en 1910

Coupez et maillez

LA COMPAGNIE CREDIT-CANADA, LIMITEE

Formule de souscription

Je demande et m'engage par la présente, à souscrire, au pair, à de actions privilégiées et participantes 8% cumulatif de la valeur nominale de \$10.00 du capital-actions de la COMPAGNIE CREDIT-CANADA, LIMITEE, avec certificat de participation au surplus des profits qui devront être divisés en parts égales entre le capital-actions privilégiées et le capital-actions ordinaires après que ce dernier aura reçu un dividende de 8% et a payé comptant 30% du montant qui me sera alloué et 30% le 1^{er} mai 1923.

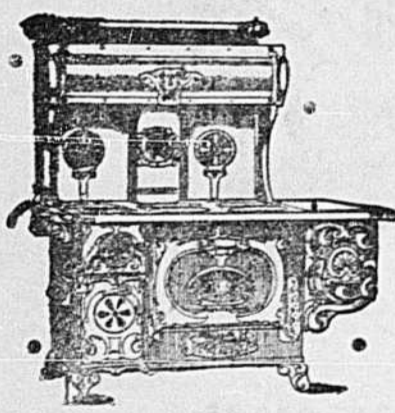
Je conviens aussi de faire un versement additionnel de 10% (s'il est appelé) qui pourra être considéré comme prime si les circonstances l'exigent à la suite d'un avis d'au moins 60 jours.

Signé ce jour de

Témoins:

S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.



POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat de garantie et une entière satisfaction.

COUBROIES de toutes sortes, SOIES RONDES, HORLOGES, CHAUFFES DYNAMITE, POUDDRE A PULV.

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,

Angle des rues St-Georges et Ste-Anne

SAINT-JEROME

ASPIRIN

UNLESS you see the name "Bayer" on tablets, you are not getting Aspirin at all



Accept only an "unbroken package" of "Bayer Tablets of Aspirin," which contains directions and dose worked out by physicians during 22 years and proved safe by millions for

- Colds
- Headache
- Rheumatism
- Toothache
- Neuralgia
- Neuritis
- Earache
- Lumbago
- Pain, Pain

Handy "Bayer" boxes of 12 tablets—Also bottles of 24 and 100—Druggists. Aspirin is the trade mark (registered in Canada) of Bayer Manufacture of Monoaceticacidester of Salicylicacid. While it is well known that Aspirin means Bayer Manufacture, to assist the public against imitations, the Tablets of Bayer Company will be stamped with their general trade mark, the "Bayer Cross."

Canada
Province de Québec } COUR
District de Terrebonne } SUPERIEURE
No. 20

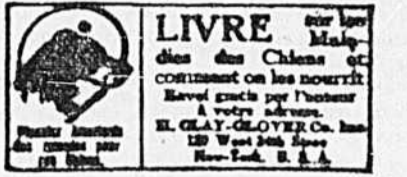
Dame Mary Layette, épouse commune en biens d'Alphonse Allaire, tailleur de pierre, de Terrebonne, dans le district de Terrebonne, Demanderesse,

Vs

Ledit Alphonse Allaire, défendeur.
AVIS — Une action en séparation de biens a été ce jour instituée.

Sainte Scholastique, le 7 février 1923.
Emile-L. SASSEVILLE,
Procureur de la demanderesse

— Trois nouveaux parfums en vente à la Librairie J.-M. Lepage, (successeur de J.-E. Prévost). "Un air embaumé" de Rigaud, parfum doux et très persistant, échantillon 50 cts. "Ce que femme veut", échantillon 50 cts. "Mon caprice", échantillon 35 cts.



Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le comble, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les maux des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Elie Meunier
MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparés, Tournages, Découpages, etc

Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin

SAINT-JEROME

TEL. BELL No. 224

DR A.-E. LECAVALIER

MALADIES GENERALES

Spécialité: Maladies de femmes et accouchements

134 Rue St-Georges SAINT-JEROME

Cachets du Dr Fred Demers contre tous maux de tête

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

L'argent que vous donnerez pour payer une annonce dans "L'Avenir du Nord" est un capital qui vous rapportera de gros intérêts.

RAOUL PREVOST

INGENIEUR CIVIL

S'occupe de tous les travaux de génie civil et d'arpentage.

S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD ou

374, rue Christophe Colomb Montréal

Charles Larin

Entrepreneur général

Téléphone Calumet 459F

2322, rue Saint-Denis MONTREAL

PACIFIQUE-CANADIEN

Voici le nouvel horaire des trains du Pacifique-Canadien qui desservent Saint-Jérôme :

De MONTREAL arrive à SAINT-JEROME

pour Labelle, exc. dimanche 10.22 a.m.

Mt-Laurier, exc. le dimanche 5.20 p.m.

Saint-Jérôme, sam et dim 12.30 a.m.

do, exc. sam et dim. 7.50 p.m.

Mont-Laurier, samedi seul. 2.36 p.m.

Sainte-Agathe, dimanche 10.22 a.m.

Pour MONTREAL Départ de SAINT-JEROME

De Saint-Jérôme, exc. dim. 6.15 a.m.

De Labelle, exc. dimanche 8.17 a.m.

De Mt-Laurier, exc. le dimanche 5.20 p.m.

De Mt-Laurier, dimanche seul. 8.05 p.m.

De Saint-Jérôme, dimanche 8.00 a.m.

LAURENT DUBOIS

Agent général d'assurances

61 rue Labelle,

Porte voisine de M. Orlin Lanson

Tél. Bell No 214 SAINT-JEROME

C. A. Lorrain

Agent général d'Assurances et Automobiles Dodge Bros.

157, rue Saint-Georges

SAINT-JEROME, P. Q.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prévost, éditeur-propriétaire